



Les Journées Mans'Art

DESCRIPTIF & MODALITÉS

1 - LES ORGANISATEURS

La manifestation est organisée par l'association « Les Journées Mans'Art », avec le soutien de la ville du Mans et de la Mission « Pays de la Loire – Métiers d'Art ».

2 - OBJECTIFS DE LA MANIFESTATION

Il vous est proposé de participer à un événement d'envergure nationale valorisant les métiers du patrimoine dans un cadre patrimonial d'exception.

- Pour les professionnels de la restauration du patrimoine, les conseillers et éditeurs :**
 - Faire connaître et reconnaître leur savoir-faire auprès du public.
 - Attirer une clientèle de prospects et inviter ses clients.
 - Susciter l'intérêt et sensibiliser le public : connaisseurs et néophytes.
- Pour les libraires spécialisés en ouvrages anciens :**
 - Proposer une large variété de livres et ouvrages de qualité.
 - Convier votre propre clientèle à découvrir le salon du livre ancien.
 - Susciter l'intérêt du public : de connaisseurs et de collectionneurs.
- Pour les associations et institutions:**
 - Exposer leurs missions de valorisation, conservation et restauration du patrimoine.
 - Les transmettre auprès d'un large public, que ce soit par des échanges et/ou des animations.
 - Susciter de nouvelles adhésions et engagements.

3 - INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA MANIFESTATION

DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

- Les abords de la cathédrale et le Square Dubois** : Samedi et dimanche de 10h à 18h.
- Intérieur cathédrale** : Samedi de 10h à 18h et le dimanche de 12h à 18h
(Cérémonies religieuses à 8h30 et 10h).
- Abbaye Saint-Vincent** : samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 18h
(Amplitude horaire plus large le samedi pour faciliter l'accès en fin de journée).

A NOTER

Un **Parcours inaugural** est prévu le Samedi 11 avril 2015 de 10h à 12h au départ de l'abbaye Saint-Vincent, cadre du Salon du livre ancien.

LES PÔLES DE LA MANIFESTATION (Sous réserve de modifications par l'organisateur)

Pour les restaurateurs en mobilier et objets d'art – Conseillers

- Dans les bas côtés de la nef de la Cathédrale.

Pour les éditeurs

- A l'abbaye Saint-Vincent ou dans les bas côtés de la nef de la Cathédrale.

Pour les restaurateurs du bâti ancien – Associations et institutions

Les abords de la cathédrale :

- Jardins de la Cathédrale
- Cours haute des jardins de la cathédrale
- Jardin de l'Officialité
- Allée Basile Moreau
- Place du Cardinal Grente
- Place Saint Michel
- Square Dubois

Pour les libraires en ouvrages anciens – Sociétés savantes – Médiathèque et Archives

Dans les salles de l'ancienne Abbaye Saint-Vincent

- Salle des devoirs
- Salle des piliers
- Réfectoire des professeurs
- Foyer des élèves

ACCÈS A LA MANIFESTATION POUR LE PUBLIC

L'ensemble de la manifestation est d'accès libre et gratuit (exposants, conférences, expositions, ateliers pédagogiques, animations...).

4 - CRITÈRES DE SÉLECTION DES EXPOSANTS

Les exposants sélectionnés doivent s'inscrire dans une démarche de qualité en matière de restauration du patrimoine ou d'objets présentés. Ils doivent être détenteurs d'un label de qualité type EPV, MOF, CQBA (cf. Dossier d'inscription p.1) ou avoir des références exemplaires.

Chaque demande d'inscription, avant d'être validée, sera soumise à l'approbation de notre comité de sélection. Un courrier ou mailing de l'association « Les Journées Mans'Art » vous confirmera la validité ou non du dossier présenté.

5 - FRAIS DE PARTICIPATION POUR L'EXPOSANT

Pour les frais de participation se référer à votre dossier d'inscription.

Le règlement de votre participation doit se faire par chèque

(à l'ordre de l'association Les Journées Mans'Art)

Il devra être transmis avec le Dossier d'inscription (complété, daté et signé), accompagné des justificatifs avant le 12 janvier 2015.

Ce tarif comprend :

- Les frais de dossiers
- La promotion de la manifestation
- La mise à disposition d'un emplacement et de matériel technique (cf. Dossier d'inscription p.2-3)
- La logistique de la manifestation
- Les badges (cf. Dossier d'inscription p.3)
- Un cocktail dinatoire* le samedi soir, pour deux personnes

6 - VOTRE STAND

MISE A DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT

Par souci de cohérence et pour répartir au mieux les exposants sur les différents sites, l'organisateur se réserve le droit du choix de l'emplacement en concertation avec l'exposant. Un plan des emplacements sera communiqué à tous les exposants, au plus tard, 1 mois avant la manifestation.

REPÉRAGE DES LIEUX

Une fois sa participation confirmée, l'exposant pourra venir sur les lieux afin de faire un repérage plus précis de son emplacement. Une visite sur site pourra être envisagée la 2^{ème} quinzaine de janvier.

PRÉSENTATION DU STAND

Contenu

L'exposant s'engage à aménager et décorer son espace avec les moyens les plus appropriés pour valoriser son savoir-faire en présentant à titre d'exemples : objets restaurés et à restaurer, photos, films, documentations... Il s'engage à ce qu'une personne qualifiée soit présente sur le stand pendant toute la manifestation. Il est strictement interdit d'exposer ou de présenter des objets, des réalisations ou meubles faux ou restaurés sans respect de la déontologie propre au domaine du patrimoine (ex : Charte de Venise). Un expert nommé par l'association, sera seul juge sur le site et son avis sera sans appel.

Signalétique

Chaque exposant disposera d'une pancarte chartée annonçant le nom de son entreprise et sa profession. Nous reprendrons les éléments que vous nous aurez communiqués dans votre dossier d'inscription dans la rubrique « programme » (cf. Dossier inscription p.1).

Pour les exposants qui exposent en extérieur, elle sera installée sur le stand. En revanche, pour ceux qui exposent en intérieur il faudra prévoir un petit support pour la faire tenir (information sur la dimension vous sera communiquée ultérieurement dans le guide d'accueil).

Esthétisme- Décoration

Les banderoles devront être placées impérativement en fond de stand et rester discrètes.

Si vous avez réservé des tables, pour l'esthétisme de la manifestation, nous vous demandons de prévoir de les recouvrir de nappes de préférence de couleur écru.

MATÉRIEL

Nous mettons à votre disposition une liste de matériel (Cf- Dossier d'inscription p.2). Si vous souhaitez d'autres types de matériel pour le week-end de la manifestation, ceux-ci seront à votre charge.

ÉLECTRICITÉ

Si vous avez demandé un branchement électrique dans votre dossier d'inscription, **il est impératif d'indiquer le matériel que vous souhaitez brancher et la puissance de consommation**, afin que nous

installions sur nos armoires électriques une puissance suffisante pour l'ensemble des exposants (cf. Dossier d'inscription p.3).

De plus, pensez à **vous munir de rallonges et multiprises**. Il est impératif de dérouler entièrement votre rallonge du touret car cela peut entraîner des risques d'incendie. Les équipes techniques passeront vérifier les installations électriques. En cas de non respect de cette consigne, l'exposant se verra privé d'électricité pour le week-end de la manifestation.

NETTOYAGE DE VOTRE STAND

Pour l'année 2015, nous insistons fortement sur le nettoyage de votre stand car beaucoup de papiers ont été retrouvés dans la cathédrale lors de la dernière édition. Nous vous rappelons que c'est avant tout un lieu de culte et qu'il faut le respecter comme tel. Par conséquent, merci de laisser votre stand ou emplacement dans l'état où vous l'avez trouvé à votre arrivée. Nous comptons sur vous pour le nettoyer de tous papiers ou débris.

7 - MONTAGE ET DEMONTAGE DU STAND

MONTAGE

Cathédrale et Square Dubois : Samedi 11 avril 2015 de 6h30 à 9h45

Abbaye Saint-Vincent :

Vendredi 10 avril 2015

- 16h : pour le réfectoire des élèves et des professeurs
- 17h : pour la salle des devoirs
- 18h : pour le foyer des élèves (pour les institutions du livre)

ou

Samedi 11 avril 2015 de 8h30 à 9h45

DEMONTAGE

Sur tous les pôles : Dimanche 12 avril 2015 à partir de 18h jusqu'à 21h

8 - INFORMATIONS PRATIQUES

PARKING EXPOSANTS

Pour le montage et démontage, selon les horaires communiqués précédemment, vous pourrez circuler dans la Cité Plantagenêt et accéder à votre pôle avec votre véhicule pour décharger et recharger votre matériel à proximité du stand. **Vous devez, pour cela, apposer le macaron véhicule sur votre tableau de bord. Celui-ci vous sera adressé par mail avant la manifestation.**

En dehors de ces horaires, un « Parking exposant » vous sera réservé pour le week-end de la manifestation. Celui-ci vous sera indiqué dans le Guide d'accueil de l'exposant que nous vous adresserons 1 mois avant la manifestation (mars 2014).

Si vous souhaitez stationner votre véhicule en dehors du parking qui vous est réservé pour le week-end, tous frais engendrés (stationnements payants et/ou contraventions) seront à votre charge.

TOILETTES

Pour chaque pôle, des toilettes sont à votre disposition :

Square Dubois : 100, Grande rue ou à la Mairie (Place Saint-Pierre)

Cathédrale : toilettes de l'Officialité (allée Basile Moreau) ou Maison Scarron (salon d'accueil exposant)

Abbaye Saint-Vincent : à proximité du Foyer des élèves

9 - ASSURANCE

L'organisateur est couvert pour les risques encourus au titre des animations qu'il organise. Pendant le montage-démontage du stand et les heures d'ouverture de la manifestation, le stand est sous la responsabilité de l'exposant.

En intérieur

En dehors de ces horaires, pour ceux qui exposent à l'intérieur de bâtiments, ces derniers seront fermés et sous alarme, à l'exception de l'Abbaye Saint-Vincent qui est dans un espace clos et fera l'objet d'un gardiennage.

En extérieur

Pour ceux qui exposent en extérieur, un gardiennage est planifié à partir de la fermeture jusqu'à la réouverture le lendemain matin. Il s'agit d'une mise en place de moyens. Nous nous efforçons d'effectuer une surveillance dans les meilleures conditions, mais sans garantir une obligation de résultat.

Nous attirons votre attention sur le fait que les risques de vols sont plus importants hors période d'ouverture. C'est pourquoi, nous recommandons vivement aux exposants de recouvrir leurs objets d'un drap et de retirer dans la mesure du possible les objets de grande valeur.

IMPORTANT

- **A compléter impérativement** : la fiche valeur de stand (cf. Dossier d'inscription p.5)
- **Il est obligatoire** pour l'exposant de se munir d'une assurance et de nous retourner l'attestation de Responsabilité Civile Professionnelle avec le Dossier d'inscription

10 - GARDIENNAGE

Samedi

- Square Dubois** : de 18h à 10h le lendemain
- Intérieur Cathédrale** : sous alarme et sous surveillance lors des cérémonies religieuses
- Extérieur Cathédrale** : de 18h à 10h le lendemain
- Abbaye Saint-Vincent** : de 19h à 10h le lendemain

Dimanche

- A l'intérieur de la Cathédrale** : de 8h à 12h (Ouverte pour les cérémonies religieuses le dimanche matin à 8h30 et 10h30)

11 - COMMUNICATION SUR LA MANIFESTATION

L'organisateur et ses partenaires ont défini un plan de communication afin de relayer cette opération le plus largement possible et d'assurer aux Journées Mans'Art un rayonnement optimal pour attirer un nombre important de visiteurs et de clients prospects.

DOCUMENT D'APPEL

Ce document a été réalisé afin d'annoncer la reconduction de la manifestation. Il est distribué depuis novembre 2014 très largement sur Le Mans Métropole, ainsi que sur les divers salons auxquels la ville participe (voir paragraphe salons ci-dessous). Il sera également diffusé par mailing aux offices du tourisme de la région Pays de la Loire et des départements limitrophes à la Sarthe (L'Orne, l'Eure et Loire, le Loir et Cher et l'Indre et Loire). Enfin, nous proposons à l'ensemble de nos partenaires de le diffuser auprès de leurs membres et adhérents.

Afin d'améliorer la diffusion de ce document, nous vous invitons à nous communiquer dans le dossier d'inscription (p.3) le nombre de documents d'appel que vous souhaiteriez recevoir afin de les distribuer auprès de vos contacts.

NEWSLETTER (Nouveauté)

Pour cette nouvelle édition, nous ferons circuler une newsletter mensuelle de décembre 2014 à mars 2015, pour annoncer la manifestation dans un 1^{er} temps puis aborder une thématique chaque mois :

- Salon du livre ancien / Expo Jules Verne / Expo médiathèque / Colloque
- Animations : enfants / vente aux enchères / café archi / voitures de collection
- Présenter les restaurateurs du patrimoine / conférences sur les restaurations de la cathédrale

Puis une newsletter trimestrielle pour la période d'avril à juin et de septembre à novembre.

AFFICHAGE

Une campagne d'affichage a débuté en octobre 2014 et s'échelonne jusqu'à la manifestation :

→ sur la ville du Mans :

Avec plus de 500 lieux d'affichage sur Le Mans Métropole qui comprend plus de 120 panneaux Decaux, tramway et menus déroulants, mais aussi plus de 400 lieux (commerces réseau Loire Vision, espaces publics, culturels...).

→ sur le département de la Sarthe:

Avec les 350 abribus du Conseil Général de la Sarthe.

→ sur la région Pays de la Loire et sa périphérie :

Par le réseau Loire Vision sur les villes d'Angers, Alençon, Saumur, Chinon et Tours (près de 400 lieux couverts).

Par l'intermédiaire d'Ellipse affichage, une communication sur panneaux lumineux est réalisée du 1^{er} octobre 2014 au 31 mars 2015 sur 9 grands sites touristiques de la région Pays de la Loire et des régions limitrophes comme : les Châteaux de Villandry et d'Amboise, la Forteresse de Chinon, le Domaine de Vaux le Vicomte, mais aussi le Zoo de la Flèche, le Bioparc, l'Aquarium de Saint-Malo, Arromanches 360° et l'Office du tourisme de Tours.

SALONS

La manifestation est présentée sur plusieurs salons du tourisme comme Colmar, Lille, Rennes, Cholet, Nantes et Le Mans, ainsi que sur le salon de notre partenaire Atelier d'Art de France, en charge du Salon International du Patrimoine Culturel, au Carrousel du Louvre à Paris, qui s'est tenu du 5 au 9 novembre 2014.

SITES INTERNET – RÉSEAUX SOCIAUX

L'association « Les Journées Mans'Art » dispose d'un site internet dédié à la manifestation, ainsi qu'un compte facebook, qu'elle alimente régulièrement (photos, film, documents de communication...): www.lesjournéesmansart.com

Des informations sont aussi diffusées sur le site internet de la ville du Mans, ainsi que les sites de nos partenaires : Vieilles Maisons Françaises, Fondation du Patrimoine, Maisons Paysannes de France, Association Régionale des Parcs, Jardins et Paysages des Pays de la Loire, Demeure Historique...

ANNONCES ET INSERTIONS PUBLICITAIRES

Des annonces et insertions publicitaires sont prévues dans certaines revues spécialisées telles que Vieilles Maisons Françaises, La Demeure Historique, Maisons Paysannes de France, Magazine Métiers d'Art des Editions Faton, Façon de penser, Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins, revue de la cathédrale Saint-Julien de la vie mancelle mais aussi dans certains magazines du Conseil Général, du Conseil Régional, de la médiathèque du Mans avec le guide « Entrée libre ».

L'événement est également annoncé dans le programme du Salon International du Patrimoine Culturel de Paris (½ page) diffusé à plus de 20 000 exemplaires.

PRESSE & RADIO

Toutes les informations liées à la manifestation seront relayées par des annonces et des émissions radio (radio locale et régionale France Bleu Maine...) et par l'intermédiaire d'articles dans la presse locale et régionale (Le Maine Libre, Ouest France, Courrier de l'Ouest).

UN ACCUEIL PRESSE

L'organisation d'un accueil presse avec l'Association des Journalistes du Patrimoine est envisagée en début d'année 2015 pour faire découvrir la Cité Plantagenêt, leur présenter Les Journées Mans'Art 2015 et favoriser des articles annonçant la prochaine édition.

PROGRAMME

La réalisation d'un programme annonçant la manifestation est prévue pour le mois de février pour une diffusion début mars et pendant le week-end de la manifestation. Il recensera tous les participants et toutes les animations présentés sur le week-end.

Pour figurer dans le programme, chaque exposant aura retourné son dossier d'inscription avec les pièces justificatives avant le 12 janvier 2015, rempli la rubrique programme (cf-dossier inscription p.1) et réglé sa participation.

IMPORTANT : Chaque exposant s'engage aussi à contribuer à ce plan de communication.



CONTACTS EXPOSANTS

Maryse BOBINEAU et Jessie BROSSARD

Service Tourisme et Patrimoine de la Ville du Mans

Maison du Pilier Rouge - 41/43 Grande Rue – 72000 LE MANS

Tél : 02 43 47 36 65/ Fax : 02 43 47 40 56

Mail : maryse.bobineau@ville-lemans.fr et jessie.brossard@ville-lemans.fr